

Réponse à la question suivante :

- 1. Quelles sont les diverses définitions existantes des « espaces publics » utilisées dans la législation nationale ou proposées par les mécanismes internationaux, les experts et les organisations de la société civile ? D'autres termes, tels que « espace civique » et « domaine public » sont-ils utilisés ? Quelle est la portée de concepts tels que « espaces publics » ?**

Depuis les années 1970, les recherches sur le concept d'*espace public* ont contribué à en définir trois dimensions fondamentales, à savoir : la dimension politique (Habermas, 1988), la dimension sociale et la dimension spatiale. Les problématiques mises en œuvre dans chaque dimension ont fait émerger un nouveau champ de recherche interdisciplinaire les associant de manière théorique et empirique. Ces problématiques interrogent, par exemple, les questions de « gouvernance » (Le Galès, 2003), liées à la dimension politique, les questions de « sociabilité » (Gehl, 2010) relevant de la dimension sociale, et les questions de la « urbanité » (Zepf, 1999) rattachées à la dimension spatiale. La prise en compte des interactions entre ces trois dimensions est fondamentale pour analyser les impacts sociaux, économiques et politiques sur l'organisation spatiale et l'évolution future d'un espace public.

### **L'espace public comme espace de négociation du projet urbain**

Depuis les années 1960, s'est constitué un véritable champ de recherche qui approche la notion d'espace public par sa dimension des sciences politiques. Notamment en tant qu'« espace de citoyenneté », immatériel et structurant d'une véritable « opinion publique » (Habermas, 1962). Ce champ de recherche analysait les transformations d'une société civile urbaine plus informée, critique et revendicative par rapport à la émergence du débat public et la mise en œuvre des politiques urbaines<sup>1</sup>. Par la suite, ces travaux de recherche ont établi les fondements d'un axe de recherche sur les questions de « démocratie locale » et de la « participation citoyenne ». Durant les années 1970 - 1980, cet axe de recherche s'est concentré sur l'espace public en tant qu'espace de « forum » de négociation politique relatif à la définition et la mise en œuvre des projets urbains. Les travaux<sup>2</sup> de C. Alexander et de D. Appleyard aux Etats-Unis, de M. Crozier & E. Friedberg en France, de B. Werlen et de H. Häußermann en Allemagne, ainsi que ceux de M. Bassand (et les chercheurs de l'IREC-EPFL) en Suisse ont contribué à mettre en évidence le rôle fondamental d'une planification participative qui cherche à rendre compte des attentes d'une société urbaine diversifiée et changeante. Depuis les années 1990, l'acceptation socio-économique et politique de la notion d'espace public est devenue un axe principal de la recherche urbaine qui s'articule autour des enjeux de la « gouvernance urbaine » (Le Galès, 2003). La tendance d'« atomisation » (H. Arendt) de la société urbaine (individualisme et dissolution des normes et des styles de vie traditionnelles) ainsi que l'augmentation des revendications citoyennes à participer au champs de la décision publique dans le domaine de la planification urbaine font l'objet de travaux de recherche sur l'« action collective » (S.

---

<sup>1</sup> Ce courant de recherche s'appuie sur les travaux des politistes allemands : H. Arendt, (1958) « The Human condition », H.P. Bahrdt (1961), « Öffentlichkeit und Privatheit », J. Habermas (1962), « Strukturwandel der Öffentlichkeit ». En France, notamment les travaux de H. Lefebvre (1968) « Le droit à la ville » et (1974) La production de l'espace ». Ainsi que sur les socio-économistes américains : J.K. Galbraith (1958), « the Affluent Society » ; C. W. Mills (1956), « Power Elite », parmi les plus emblématiques.

<sup>2</sup> C. Alexander, (1976) « Une expérience d'urbanisme démocratique » ; D. Appleyard (1976) « Planning a Pluralist City » ; M. Crozier & E. Friedberg (1977), « L'acteur et le système », B. Werlen (1988), « Gesellschaft, Handlung und Raum » ; H. Häußermann & Siebel (1982), « Neue Urbanität » ; M. Bassand (1982), « Villes, régions et sociétés ».

Zukin, P. Healey)<sup>3</sup>, sur la planification territoriale, et sur l'adaptation des processus et des instruments de planification (A. Motte, M. Callon & P. Lascoumes & Y. Barthes, G. Novarina & M. Zepf)<sup>4</sup>.

### **L'espace public approché par sa fonction de sociabilité et de lien social**

La période des années 1950-1960 marque l'intérêt grandissant des chercheurs en sociologie urbaine par rapport aux enjeux de « socialisation » et de « sociabilité » dans les espaces publics urbains (espaces ouverts et potentiellement accessibles à tous). Dans un premier temps, ces recherches portaient davantage sur le rapport entre les pratiques sociales et l'environnement construit. Les travaux des *behavioristes* et *interactionnistes* américains (K. Goldstein ; E. Goffmann ; A. Rappoport ; W. H. Whyte)<sup>5</sup> établissaient alors les bases d'une meilleure compréhension des enjeux socio-spatiaux susceptibles d'influencer la perception et la fréquentation des espaces urbains (parcs, rues, jardins, boulevards etc.). Par la suite, ce courant de recherche se fit connaître en Europe sous le sigle de l'« Ecole de Chicago » (Y. Grafmeyer) et permit d'établir et de consolider l'axe de recherche relatif aux enjeux socio-spatiaux et leur impact sur la manière dont s'organise la vie sociale urbaine dans la sphère publique (E. T. Hall)<sup>6</sup>. Dans les années 1980, l'espace public devint un objet de recherche par rapport aux questions de « lien social » et du « vivre ensemble » dans les grandes villes, face à une fragmentation socio-spatiale entre les quartiers centraux et les espaces de la périphérie urbaine (I. Joseph, R. Sennett, J. Gehl). Ces travaux analysaient le déclin de l'espace public en tant qu'espace des « médiations symboliques et du rapport social » et mettaient en évidence la perte de la « théâtralité du jeu social » (Sennett, 1979) dans les espaces publics urbains qui remplissaient jadis la fonction de lieu de socialisation. Le progrès des *Nouvelles Technologies d'information et de Communication* (NTIC) durant les années 1990, marqua un tournant dans le positionnement de la sociologie urbaine face au rôle de l'espace public. L'accélération des rythmes urbains, la diversification des styles de vie (par rapport à l'augmentation et à la diversification des temps de loisir et de récréation) posaient les nouvelles questions sur la contradiction entre « l'appropriation<sup>7</sup> de l'espace par un groupe d'usagers » d'une part et « la co-existence avec d'autres acteurs » de l'autre (C. Taylor, D. Mitchell, U. Beck)<sup>8</sup>. Trois phénomènes sont alors observés (Zepf, 1999) : La « théâtralisation », une volonté des concepteurs de créer un cadre d'animation de « scène publique » pour inciter une certaine population à fréquenter l'espace public ; la « privatisation », une tendance à la ségrégation sociale favorisant la présence d'un certain groupe d'usagers qui correspond bien à l'*image* de l'espace public ; et la « commercialisation », une plus grande incitation à *consommer* l'espace public avec des services et fonctions plus souvent payantes. Ces changements par rapport aux temporalités urbaines et aux diversifications des pratiques sociales et des services posent aujourd'hui la question de l'adaptabilité et de la mutabilité d'un espace public. Autrement dit, les résultats des recherches scientifiques récentes montrent que les usages, les pratiques sociales ainsi que les comportements dans un espace public changent de plus en plus rapidement. Ces changements rapides sont dus à plusieurs facteurs : 1. Les évolutions démographiques au niveau du quartier et de la ville ; 2. La réorganisation constante du marché de l'emploi et les influences sur la gestion du temps de travail et

---

<sup>3</sup> S. Zukin (1995), « The culture of cities » ; P. Healey (1997), « Collaborative Planning »

<sup>4</sup> A. Motte (2009), « La notion de planification stratégique spatialisée en Europe (1995 - 2005): (Strategic Spatial Planning) » ; M. Callon, P. Lascoumes, P. Barthes (2001), « Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique » ; G. Novarina, M. Zepf (2010), « Territorial Planning in Europe : new concepts, new experiences »

<sup>5</sup> K. Goldstein (1951), « La structure de l'organisme » ; E. Goffman (1963), « Behavior in Public Places » ; A. Rappoport (1976), « The mutual Interaction of People and Their Built Environment » ; W. H. Whyte (1956), « The Organization Man ».

<sup>6</sup> E. T. Hall (1966), « The Hidden Dimension »

<sup>7</sup> En principe l'*appropriation* d'un espace par un groupe est contraire au concept de l'espace public qui doit être potentiellement accessible à tous et partageable à tout moment.

<sup>8</sup> U. Beck (1993), « Vom Verschwinden der Solidarität »

du temps libre ; 3. L'évolution de la mobilité urbaine et interurbaine qui reconfigure l'accessibilité d'un espace public par rapport à son insertion dans un territoire à l'échelle du voisinage, du quartier, de la ville de l'agglomération, du canton, etc. (par exemple, la centralité d'un espace public s'il est situé à proximité des réseaux de transport public ou sur des grands axes qui relient différents espaces stratégiques de la ville comme la gare, le site des Universités ou des centres d'activité commerciale).

### **L'espace public appréhendé par sa dimension formelle, esthétique et identitaire**

L'agora grecque constitue l'archétype de l'espace public et son concept représente une « constante » revisitée et réinterprétée jusqu'à nos jours. La forme urbaine au niveau de l'espace public est, pour la première fois, analysée de manière systématique par C. Sitte et ses co-auteurs dans son ouvrage « L'art de bâtir les villes » en 1918. Il s'agit d'une analyse morphologique qui met en évidence l'importance de la perspective urbaine et de la relation proportionnelle entre l'espace bâti et l'espace non construit. Le véritable essor de l'analyse de la forme urbaine de l'espace public émerge après la deuxième guerre mondiale, période durant laquelle la morphologie urbaine est fortement influencée par la construction avec des matériaux nouveaux tels que le béton, le verre et l'acier (A. Mitscherlich, H.P. Barth)<sup>9</sup>. Mise à part des questions de co-existence entre l'architecture moderne et l'architecture traditionnelle, les questions de revêtement du sol, du mobilier urbain et de la place de la nature en ville contribuant à une meilleure fonctionnalité de l'espace public commencent à préoccuper les théoriciens de la conception urbaine (C. Alexander, K. Lynch, G. Cullen)<sup>10</sup>. A partir des années 1980, l'organisation spatiale de l'espace public fait l'objet de recherches sur les typologies d'espaces et leur aménagement entre les espaces privés, semi-privés, semi-publics et publics (M. Moewes, P. Korosec-Serfaty, B. Hamm)<sup>11</sup>. Ce domaine de recherche donne suite à un axe d'investigation sur l'importance du foncier et son influence sur la définition des espaces à caractère « public » (J. F. Benson & M. H. Roe ; R. Koolhaas ; M Augé)<sup>12</sup>. Désormais, les espaces non-construits ne sont plus les seuls espaces à être considérés comme espaces publics. Les espaces aménagés, bâtis régis par le droit privé sont souvent considérés comme des espaces « du public », comme par exemple les gares, centres commerciaux, les fiches urbaines, etc. L'espace public devient ainsi un enjeu de marketing urbain, d'animation et de la mise en scène de la vie urbaine. Par conséquent, la présence de l'art dans l'espace, la multifonctionnalité du mobilier urbain et la mise en scène de la nature en ville constituent des éléments fondamentaux de la boîte à outil des concepteurs de l'espace public (N. Blanc, M. Dumont, S. Chemin)<sup>13</sup>.

---

<sup>9</sup> A. Mitscherlich (1965), « Die Unwirtlichkeit unserer Städte » ; H. P. Barth (1969), « Die moderne Großstadt ».

<sup>10</sup> C. Alexander (1977), « A pattern language » ; K. Lynch (1960), « The image of the City » ; G. Cullen (1961), « Townscape ».

<sup>11</sup> M. Moewes (1980), « Grundfragen de Lebensraumgestaltung » ; P. Korosec-Serfaty (1988), « La sociabilité publique et ses territoires » ; B. Hamm (1982), « Einführung in die Lebensraumgestaltung »

<sup>12</sup> J.F. Benson & M.H. Roe (2000), « urban Lifestyles : Spaces, Places, People » , R. Koolhaas (2000), « Mutations »

<sup>13</sup> N. Blanc (2010), « De l'habitabilité urbaine » ; M. Dumont (2013), « L'expérimentation en aménagement urbain. Pratiques politiques et dynamiques sociales » ; S. Chemin (2016), « De la quête de la cohérence du projet urbain aux pratiques d'ajustement entre vision prospective, stratégies urbaines et opérations d'aménagement ».

## 1. Bibliographie et références

- Bernoux, P., (2009), *La sociologie des organisations: initiation théorique suivie de douze cas pratiques*, Editions du Seuil, Paris, 466 p.
- Chalas Y. et al. (dir.), (2009) Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude, Archives contemporaines, coll. « Etudes de sciences », 182 p.
- Chemin Le Piolet, (2016) *Quelle cohérence du projet urbain dans un contexte d'incertitude ? Le cas de l'agglomération stéphanoise*, Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes, 591 p.
- Christensen, K.S., (1985), « Coping with uncertainty in planning », in : Journal of the American Planning Association, n° 51, pp. 63–73.
- Delabarre M. (2013), *Natures plurielles, pour une contribution à l'habitabilité de l'espace public contemporain*, Thèse de doctorat, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université pierre Mendès France, Grenoble, 590 p.
- Gehl J. (2010), *Cities for people*, Island Press, Washington, 103 p.
- Habermas J. (1988), *L'espace public*, Payot, Paris, 330 p.
- Ingallina, P., (2001), *Le projet urbain*. Presses universitaires de France, Paris, 127 p.
- Le Galès P. (2003), *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de Science Po, Paris, 454 p.
- Marti-Costa, M., Bonet i Martí, J., (2008), « Movimientos urbanos hoy: heterogeneidad, fragmentación y globalización », in : Anuario de Movimientos Sociales : La Red En La Ciudad, Icaria, Barcelona, pp. 27–42.
- Ramirez-Cobo I. (2016) *L'incertitude comme levier de co-construction au prisme du projet urbain*, Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes, 456 p.
- Söderström O., Zepf M. (1998), « L'image négociée », in : DISP, revue d'urbanisme de l'Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung der ETH Zürich, n° 134, Juillet pp. 12—19
- Souami T. (2009) *Écoquartiers, secrets de fabrication. Analyse critique d'exemples européens*, Éditions les Carnets de l'info, Paris, Coll. Modes de ville, 208 p.
- Toussaint J.-Y. (2003), *Projets et usages urbains. fabriquer et utiliser les dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain*, thèse d'habilitation à diriger des recherches, Université Lyon 2, 263 p.
- Zepf M. (1998), « How to create urbanity in urban public squares », in : Nyström L., Strid S., Morell B.-L., Conference proceedings: City and culture, 13-17 May Stockholm, p.141
- Zepf M. (1999), Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité : analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises, Thèse de doctorat, IREC, Département d'Architectur, EPFL, Lausanne
- Zepf M. (2001), « Les paradigmes de l'espace public » in : Toussaint J.-Y. et Zimmermann M. (éd), User, Observer, Programmer et Fabriquer l'espace public, PPUR, Collection des Sciences Appliquées, Lausanne, pp.61-79
- Zepf M. (2004), Eléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un continuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent, Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2, 128 p.
- Zepf M. (sous la dir.), (2004), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Presses polytechniques universitaires Romandes, Lausanne, 188 p.
- Zepf M., Andres L. (sous la dir.) (2011), *Les enjeux de la planification territoriale en Europe*, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, Lausanne, Suisse, 300 p.